

Communiqué de presse

Le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » 2025 récompense deux initiatives exemplaires pour la dignité humaine

Le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » a été remis ce jeudi 11 décembre par la conseillère d'État Florence Nater. Les lauréats de cette 31^e édition sont le « Lieu Autogéré Multiculturel d'Accueil et de Rencontre (AMAR) » à Neuchâtel, et la Maison de Santé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont récompensés pour leur engagement remarquable et leur travail bénévole au quotidien en faveur des personnes vulnérables.

Le prix interculturel « Salut l'étranger » institué par le Conseil d'État a été officiellement remis ce jeudi 11 décembre aux deux lauréats de cette 31^e édition par Florence Nater, conseillère d'État et cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS). En leur décernant cette distinction, le Conseil d'État reconnaît et honore leur engagement bénévole et leur travail quotidien en faveur de la dignité humaine et de la cohésion sociale. Chaque lauréat reçoit un montant de 3'500 francs destiné à soutenir ses activités.

Dans son allocution, Mme Nater a salué le rôle essentiel des bénévoles et professionnel·le·s mobilisé·e·s dans ces deux structures, rappelant que leurs actions incarnent des valeurs essentielles de solidarité, d'humanité et de respect chères au canton.

Deux initiatives exemplaires d'engagement citoyen

Placée sous le thème de l'engagement citoyen, cette édition met en lumière celles et ceux qui agissent au quotidien pour une société plus juste et plus inclusive. Cet engagement peut se traduire par des actions concrètes de soutien administratif, de soin, d'écoute, de formation ou de défense des droits fondamentaux. Il repose toujours sur une conviction essentielle : la dignité humaine ne dépend ni du statut administratif, ni de l'origine, ni des circonstances de vie.

L'AMAR : un espace d'accueil et de rencontres à Neuchâtel

Créé en 2016, l'AMAR est un lieu ouvert favorisant les échanges entre personnes nouvellement arrivées dans notre canton, et la population locale. Entièrement porté par le bénévolat, le projet propose des cours de langue, un magasin gratuit, une bibliothèque et une cuisine ouverte, ainsi que des permanences sociales et administratives. Véritable espace d'inclusion, l'AMAR permet à chacun-e de participer, d'être accueilli-e sans condition et de tisser des liens. Le jury a salué un projet cohérent, généreux et durable, incarnant pleinement l'esprit du prix : participation citoyenne, responsabilité partagée et solidarité vécue au quotidien.

La Maison de Santé : une médecine de proximité pour toutes et tous à La Chaux-de-Fonds

Née en 2015 d'une collaboration entre les services publics et Médecins du Monde Suisse, la Maison de Santé facilite l'accès aux soins pour les personnes sans papiers et en situation précaire. Son équipe composée de médecins, d'infirmier·ères et de bénévoles effectue un travail de prévention, offre des consultations médico-sociales et un accompagnement personnalisé fondé sur l'écoute, le respect et la dignité. Entre 2023 et 2025, la Maison de Santé a également assuré le suivi médical des personnes réfugiées venues d'Ukraine résidentes au Centre cantonal de premier accueil de Perreux.

La Maison de Santé incarne une médecine engagée, inclusive et profondément humaine. Par ce prix, le jury a salué une action continue, rigoureuse et indispensable auprès de personnes souvent invisibilisées.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger récompense, chaque année, celles et ceux qui ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble. En 2018, les objectifs et le visuel du prix ont été adaptés afin d'en renforcer sa dimension interculturelle et d'être en phase avec la volonté du Conseil d'État qui, en adoptant une Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, entend assurer les fondements d'une société neuchâteloise encore plus confiante et ouverte sur l'avenir. Le prix est décerné par un jury présidé par Mme Brigitte Lembwadio, vice-présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie et de cohésion sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Brigitte Lembwadio, présidente du jury du prix et vice-présidente de la CICM, tél. 032 913 51 15 ;

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 40.

Neuchâtel, le 11 décembre 2025